

parler de culture active, c'est parler de création permanente

Déclaration de Villeurbanne, 25 mai 1968

La déclaration de Villeurbanne : s'engager vers les non-publics

Alors que depuis le 15 mai 1968 le Théâtre de l'Odéon dirigé par Jean-Louis Barrault est occupé, comme symbole de la culture dominante, les directeurs des théâtres publics et des Maisons de la culture ressentent le besoin de se réunir loin de l'agitation parisienne pour se positionner par rapport aux événements de mai. Ils adoptent la stratégie du huis-clos, se réunissant pendant trois semaines au Théâtre de la Cité dirigé par Roger Planchon, à Villeurbanne. Pour la presse, le comité permanent ainsi constitué fait office de contre-ministère de la culture.

Les participants font appel à Francis Jeanson, à la fois représentant du Théâtre de Bourgogne et philosophe, ancien résistant et ancien dirigeant du Réseau Jeanson d'aide au FLN (Front de libération algérien). Le texte adopté : « la Déclaration de Villeurbanne », a d'abord valeur d'autocritique pour cette génération de directeurs. En proposant la notion de « non-public », ceux que l'on ne touche pas, quels que soient les efforts faits pour diffuser l'offre culturelle, Jeanson veut renouveler la manière de penser : « tout effort culturel ne pourra plus que nous apparaître vain aussi longtemps qu'il ne proposera pas expressément d'être une entreprise de politisation », cette politisation étant définie comme un « travail pour fournir aux hommes les moyens de se choisir politiquement (pas de les politiser) de se choisir culturellement (pas de les cultiver) ».

La Déclaration s'oppose fondamentalement à la conception de la culture promue par le ministre André Malraux comme ciment de la nation : il s'agit ici de promouvoir le rôle du citoyen, dans une approche qui s'apparente à l'éducation populaire. Le texte est également une plate-forme revendicative pour la profession qui montre ainsi sa capacité de mobilisation. Avec les négociations qui s'en suivent, la Déclaration de Villeurbanne marque une étape importante de la décentralisation culturelle. Lors de la commémoration de Mai 68, la Déclaration a refait parler d'elle : ses questionnements demeurent d'actualité, en termes renouvelés de « droits culturels ».

Théâtre de la cité : un théâtre engagé dans la cité



Quand Roger Planchon et ses amis (Isabelle Sadoyan, Jean Bouise, Claude Lochy...) n'en peuvent plus de l'étroitesse de leur salle lyonnaise et du manque d'intérêt de la municipalité, ils trouvent bon accueil à Villeurbanne de la part d'Étienne Gagnaire. Logé à partir de 1957 au Théâtre de la cité ouvrière, Planchon obtient le statut de troupe permanente pour ses comédiens en 1959. Sous l'appellation raccourcie de Théâtre de la Cité, l'institution va au-devant de nouveaux publics en ciblant des comités d'entreprises, des associations, des jeunes et en programmant au-delà du théâtre : musique classique, jazz, chanson, danse, cinéma... Ce n'est donc pas un hasard si ce partisan d'un théâtre au cœur de la ville accueille en mai 1968 ses collègues directeurs pour en faire un foyer de débats.

Patrice Chéreau et Hubert Gignoux sortant d'une réunion au TNP, mai 1968, René Basset, BM de Lyon